

CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES

SESSION DU 19 et 20 décembre 2018

AMENDEMENT BUDGÉTAIRE

BUDGET PRIMITIF 2019

PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE : RCES

Soutien aux agriculteurs face à la sécheresse : développer l'agroforesterie

Exposé des motifs : « Nous recevons de plus en plus de demandes de formation d'agriculteurs depuis cinq ou six ans, observe M. Marin. Malheureusement, la région Auvergne-Rhône-Alpes et le département de la Haute-Savoie n'ont pas prévu d'aides pour ceux qui veulent se lancer. »

Voilà ce qu'on peut lire dans un reportage du journal en ligne Reporterre. Or l'an dernier, au moment du budget 2018, le groupe RCES avait présenté un amendement budgétaire visant à soutenir l'agroforesterie.

Il nous avait alors été répondu par M. Meunier : "il n'y a aucune demande de la filière à ce sujet-là".

La demande existe. De plus, la Région s'apprête à voter une nouvelle aide aux éleveurs, particulièrement pénalisés par le manque de fourrage dû à la sécheresse. Or la société coopérative Agroof travaille aussi sur l'arbre « fourrager » et nous apprend que faire manger des feuilles d'arbres aux animaux, pour être simple, est loin d'être idiot. En période de sécheresse, les feuilles restent vertes car les racines des arbres sont capables de trouver de l'eau en profondeur. En plus, elles sont bonnes pour la santé des animaux : les feuilles de frêne par exemple, un arbre répandu en Haute-Savoie, contiennent plus d'azote que la luzerne, qui est le « must » des éleveurs.

Les agriculteurs cherchent et trouvent des solutions face à la sécheresse. Le rôle de la Région est de les aider à les développer.

Impact budgétaire de l'amendement

Nature des crédits	Modification proposée	Imputation
Autorisations de programme	+ 5 millions €	Chapitre 909
Crédits de paiement d'investissement	+1,5 millions €	Chapitre 909, sous fonction 3
	- 1,5 millions €	Chapitre 908, sous fonction 2, rubrique 23